

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**  
**(article 420 du code municipal)**

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, certifie que j'ai publié l'avis public portant sur le calendrier des séances régulières 2024 pour la Table des conseillers de comté d'Abitibi accompagnant le présent certificat conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 29 novembre 2023, à chacun des endroits suivants :

- Site web de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery ;
- Bureau de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, 162 chemin des Prés ;

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais. En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Marc-de-Figuery ce 29<sup>e</sup> jour de novembre 2023.



---

Martine Lachaine  
Directrice Générale et  
Greffière-trésorière